

Concours REGIONAL du PATRIMOINE 2007 à 2014 Maisons de Caractères



*Parce que le Patrimoine
est l'arbre vivant de notre héritage passé,
la Région Guadeloupe construit avec vous la mémoire du pays.*



*Parce que le Patrimoine
est l'arbre vivant de notre héritage passé,
la Région Guadeloupe construit avec vous la mémoire du pays.*



www.cr-guadeloupe.fr



Mot du président du Conseil régional

Le Concours Régional du Patrimoine, initié par la Région Guadeloupe en partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, récompense les efforts de restauration, d'aménagement et de mise en valeur des biens bâtis, non classés et non inscrits, du territoire guadeloupéen.

Doté d'une enveloppe de 10 000 euros, le concours vise à encourager les propriétaires qui s'investissent pour préserver, embellir et transmettre le patrimoine aux générations futures. Sa mise en œuvre s'appuie sur la visite des maisons sélectionnées selon des critères rigoureux par un jury qualifié. A l'issue de la délibération du jury a lieu la cérémonie de remise des prix aux lauréats. Celle-ci se déroule dans le cadre des journées européennes du patrimoine.

Ce patrimoine bâti, pan de notre identité culturelle, qui permet de découvrir le talent de nos bâtisseurs et artisans, s'inscrit au cœur des enjeux de développement économique et touristique de notre territoire.

En ce sens, toute action visant à sa connaissance, à sa conservation et ainsi qu'à l'élaboration de notre mémoire collective, participe de façon dynamique à la construction de la Guadeloupe.

Mon souhait est que ce concours serve également à la préservation de notre art de vivre créole et devienne un lieu d'échanges et de transmission de savoir faire, pour les professionnels.

La cinquième édition du Concours Régional du Patrimoine, innove par l'édition de la présente plaquette. Elle réunit les maisons lauréates des éditions précédentes et révèle la diversité de notre patrimoine architectural.

Elle exprime surtout la volonté des élus de partager avec le plus grand nombre, la passion des lauréats et l'engagement citoyen pour la défense du patrimoine de la Guadeloupe, cette année dans sa version « patrimoine bâti et naturel ».

L'occasion, pour le président de région que je suis, de féliciter et remercier tous ceux qui contribuent au succès de cette manifestation désormais pérenne.

Victorin LUREL,
Député, Président de la Région Guadeloupe



Mot du Directeur du CAUE

Aux côtés de la Région Guadeloupe, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Guadeloupe est partenaire de l'organisation du Concours Régional du Patrimoine.

Le CAUE est fortement engagé dans l'action pour la reconnaissance, la préservation et la promotion du patrimoine architectural et paysager de l'ensemble de son territoire.

Au-delà de sa mission d'information et de conseil, le CAUE accompagne aussi la Région Guadeloupe et de nombreuses communes, dans des opérations de mise en valeur du patrimoine afin de redynamiser les centres-bourgs, au profit d'un développement raisonné sur les plans culturel, économique et touristique.

La valorisation de ce patrimoine guadeloupéen de qualité reste l'objectif de ce concours. Ces cinq dernières éditions ont révélé un patrimoine exemplaire sur le territoire qui va au-delà du patrimoine inscrit ou classé. Qu'il s'agisse du vernaculaire ou de réalisations d'architectes aujourd'hui inconnus du grand public, ces demeures lauréates présentées dans cet ouvrage témoignent de la richesse de ce patrimoine que nous voulons préserver.

Le CAUE tient à remercier l'ensemble des participants, particuliers et associations, les professionnels, les collectivités, ainsi que les membres du jury pour leur contribution à ces cinq éditions du Concours Régional du Patrimoine de la Guadeloupe, sur le développement et le partage des connaissances, sur la question du patrimoine et de sa valorisation.

Jack SAINCILY,
Directeur du CAUE

CONCOURS REGIONAL du PATRIMOINE Maisons de Caractères

Plaquette présentant la diversité et la richesse de
notre patrimoine bâti au travers des maisons
lauréates des 5 dernières éditions.



1^{ère} édition 2008



1^{er} prix : La maison Abidos, située route de Sofaïa à Sainte-Rose, est construite dans les années 30 en béton et bois. Elle possède des détails architecturaux intérieurs et est entourée d'un beau jardin. Les propriétaires projettent de réaliser un aménagement environnemental et touristique.

LAUREATS 2008

4^{ème} prix - PETIT-BOURG – Maison French
Monsieur FRENCH Jean-Jacques

3^{ème} prix - Le GOSIER – Maison Echivard
Monsieur ECHIVARD Roland

2^{ème} prix - DESHAIES – Maison Mathieu
Madame MATHIEU Suzette

1^{er} prix - SAINT-ROSE – Maison Abidos
Monsieur et Madame Evariste ABIDOS



2^e

2^{ème} prix : La maison Mathieu, située au bourg de Deshaies, est une maison de ville «haute et basse» en bois. Les décors architecturaux, lui confèrent du charme et dégagent une certaine émotion.



3^e

3^{ème} prix : La maison Echivard située à Pointe-à-Pitre, est une maison de ville «haute et basse» en bois, bien conservée, avec de beaux détails sur sa façade.



4^e

4^{ème} prix : La maison French, située à prise d'eau, Petit-Bourg, est une grande case en bois datant de 1935. Elle a été restaurée et possède dans un beau jardin, des annexes d'origines et fonctionnelles, comme la cuisine et la citerne.

2^{ème} édition 2010



1^{er} prix : La maison Bernard, située route de Choisy à Saint Claude, est une grande case en bois, très bien entretenue et formidablement bien conservée.

LAUREATS 2010

5^{ème} prix - Mention spéciale - BASSE-TERRE

- Maison Résida

Mme Léon Marie-Thérèse BASSIERES

4^{ème} prix - TROIS-RIVIERES - Maison Auguste

Madame Gaétane AUGUSTE

3^{ème} prix - SAINTE-ROSE - Maison Delannay

Madame Justina DELANNAY

2^{ème} prix - POINTE-A-PITRE - Maison Maroudin

Madame Valérie MAROUDIN

1^{er} prix - SAINT-CLAUDE - Maison Bernard

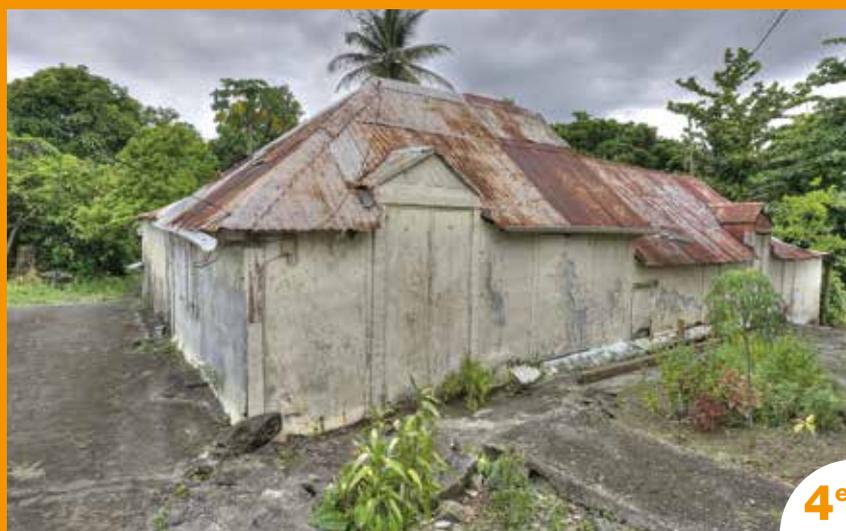
Madame Raymonde BERNARD



2^{ème} prix : La maison Maroudin, située rue Jean Jaurès à Pointe-à-Pitre, est une maison de ville «haute et basse». C'est un très bel exemple de réhabilitation dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat à valeur patrimoniale.



3^{ème} prix : La maison Delannay, située dans le bourg de Sainte-Rose, est une maison d'angle en bois, «haute et basse», avec balcons ouvragés. Elle est très bien entretenue.



4^{ème} prix : La maison Auguste située à proximité de la pastorale à Trois Rivières est une case de travailleurs. Son architecture adaptée au terrain caractérise son originalité. Afin de préserver ce bâti, les propriétaires ont élaboré un projet de restauration.

Prix spécial jury : La maison Bassières, située au Carmel à Basse-Terre, est une reconstitution à l'identique d'une grande case en bois datant de 1935. Elle reprend les caractéristiques de l'architecture vernaculaire.



3^{ème} édition 2012



1^{er} prix : L'Habitation l'Oiseau, située dans la vallée de Grande Rivière à Vieux-Habitants, est une maison d'habitation caractéristique de la Côte-Sous-le Vent, en bois, « haute et basse », de la fin du XIX^e début du XX^e siècle. Elle est parfaitement bien conservée et entretenue par ses propriétaires qui souhaitent créer une maison-musée.

LAUREATS 2012

5^{ème} prix - ABYMES - Maison ANGELIQUE
Madame Renée ANGELIQUE

4^{ème} prix ex-aequo - TROIS-RIVIERES -
Maison SALIN

Madame France-Lise SALIN

4^{ème} prix - VIEUX-HABITANTS - Habitation GETZ
Madame Valérie GABILLET

3^{ème} prix - BASSE-TERRE
Maison UGOLINI

Monsieur UGOLINI Thierry

2^{ème} prix - POINTE-A-PITRE - Maison HALLEY
Monsieur HALLEY Michel

1^{er} prix - VIEUX-HABITANTS - Maison GUILLOD
Madame Evelyne GUILLOD



3^{ème} prix : La maison Ugolini, située à Basse-Terre, est une maison de ville des années 30 en ééton. Afin de préserver ce bâti, le propriétaire a élaboré un projet de restauration.

2^{ème} prix : La maison Halley, située rue Alexandre Isaac à Pointe-à-Pitre, est maison de ville «haute et basse». C'est un très bel exemple de réhabilitation dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat à valeur patrimoniale.



4^{ème} prix : La maison de l'Habitation GETZ, située route de Géry à Vieux-Habitants, est une maison originale dans la structure du bâti. Les propriétaires ont réalisé une très belle œuvre de restauration, en respectant notamment la ventilation naturelle des lieux.



4^{ème} prix : La maison Salin, située au bourg de Trois-Rivières, est une grande maison en bois. Elle possède une galerie tout autour et des décors de façades remarquables.

5^{ème} prix : La maison Angélique, située au bourg des Abymes, est une grande case en bois. Elle a retenu l'attention du jury par ses détails reflétant l'architecture vernaculaire.



4^{ème} édition 2013



1^{er} prix : La maison Nadal ou de l'Habitation Reine du Camp, située à Choisy à Saint-Claude, est une grande bâtisse en bois. Elle a retenu l'attention du jury, pour ses caractéristiques comme pour l'aménagement intérieur. La restauration est exemplaire par la récupération d'éléments d'époque (portes, poignées etc.), et par l'appel à des professionnels pour la mise en œuvre.

LAUREATS 2013

5^{ème} prix - Prix honorifique - SAINTE-ROSE - Maison DARTRON
Madame DARTRON Monique.

4^{ème} prix - BASSE-TERRE - Maison de l'Habitation Montbazin
Monsieur LUBIN Denis.

3^{ème} prix - GOURBEYRE - Maison de l'Habitation Saint-Jacques
Monsieur DE LA MOTTE André.

2^{ème} prix - SAINTE-ROSE
Maison de Habitation du Comté de Lohéac
Madame FOURDRINOY Nicole.

1^{er} prix - SAINT-CLAUDE - Maison de l'Habitation Reine du camp
Monsieur NABAL André.



2^{ème} prix : La maison de l'Habitation du Comté de Lohéac, située à Sainte-Rose, est une maison originale dans la structure du bâti. Elle a retenue l'attention du jury, par le résultat de sa restauration. En effet, elle était abandonnée et presque en ruines. La propriétaire a opéré une très belle œuvre de restauration, en respectant notamment, la ventilation naturelle des lieux.



3^{ème} prix : La maison de l'Habitation Saint-Jacques, située à Palmiste, Gourbeyre, est une grande maison des années 30. Elle a retenu l'attention du jury par rapport aux efforts de rénovation de la maison dans l'esprit initial.



Prix honorifique : La maison Dartron, située à section Cacao à Sainte-Rose, a été retenue par le jury pour la qualité de l'aménagement intérieur.



4^{ème} prix : La maison Lubin de l'Habitation Montbazin, située à Beauvallon à Basse-Terre, a été sélectionnée par le jury pour les soins apportés à la rénovation intérieure. A noter que le jardin a également été labellisé par le ministère de la Culture.

5^{ème} édition 2014



1^{er} prix : La maison Lignières de l'Habitation Bellevue, située à Saint-Robert à Baillif, est une vaste propriété établie entre les XVII^e et XVIII^e siècles. Y sont encore conservées les dépendances et les bâtiments industriels. La maison principale est une solide bâtisse construite en pierre de taille et entièrement restaurée. Elle est remarquable par la qualité de son cadre paysager où dominent l'élément eau et la nature luxuriante.



2^{ème} prix : la maison Arsène, située sur le domaine de l'habitation Saint-Jean, est construite sur les bases d'une ancienne case en bois et reprend les caractéristiques de maison créole. Elle constitue avec son parc-jardin un bel exemple de mise en valeur de l'habitat traditionnel.



3^e

3^{ème} prix : La maison Talbourdel, ancienne maison familiale de Maryse CONDE, est située sur la route de Montebello à Petit-Bourg. Construite en bois au cœur d'un jardin verdoyant, les aménagements récents n'altèrent en rien le caractère traditionnel de cette Bâtisse.

LAUREATS 2014

5^{ème} prix - Prix honorifique -
SAINT-CLAUDE - Maison Billy
Monsieur Clodius BILLY

4^{ème} prix - PETIT-BOURG - Maison Arsène
Monsieur Max ARSENE.

3^{ème} prix - PETIT-BOURG - Maison Talbourdel
Madame Claire TALBOURDEL.

2^{ème} prix - BASSE-TERRE - Maison Lysimaque
Monsieur Alain LYSIMAQUE.

1^{er} prix - BAILLIF - Habitation Bellevue
Monsieur Francis LIGNIERES.



4^e

4^{ème} prix : La maison Lysimaque, située dans la rue de l'Historien Lacour à Basse-Terre, est construite en bois et s'intègre parfaitement sur un terrain en pente. Son espace contraint accueille des dépendances et un jardin. L'ensemble lui confère harmonie et émotion.

Prix honorifique : La maison Billy, située sur la route de Saint-Claude, est une maison haute et basse, en maçonnerie, bois et béton. Elle est remarquable par l'organisation et les décors de ses façades.



5^e

CONCOURS REGIONAL du PATRIMOINE

édition 2014

organisation du concours

Objectifs du concours

Le prix régional du patrimoine a été lancé en 2007. L'objectif est d'identifier et de valoriser le patrimoine architectural non classé et non inscrit. Au-delà d'une animation de sensibilisation sur le patrimoine, ce concours était initialement conçu pour appuyer la démarche d'inventaire régional du patrimoine et surtout de récompenser les particuliers ou associations propriétaires pour leurs efforts de restauration, d'aménagement et mise valeur de leur bâti (maison).

Depuis 2007, plus de 76 dossiers de participation ont été reçus.

1^{ère} édition 2007-2008 : 10 candidatures

2^{ème} édition 2009-2010 : 16 dossiers complets, 7 candidatures incomplètes, 3 hors délais et 4 hors catégorie

3^{ème} édition 2011-2012 : 14 candidatures

4^{ème} édition 2013 : 10 candidatures

5^{ème} édition 2014 : 12 candidatures

Organisation du concours

Le Conseil régional et le CAUE de la Guadeloupe organisent « le Concours Régional du Patrimoine », en partenariat avec la Direction des Affaires culturelles (DAC), le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP), le Conseil général, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de la Guadeloupe (CROAG), l'association Vieilles Maisons Guadeloupe, la Fondation du Patrimoine.

Ce concours est gratuit. Il concerne le patrimoine architectural, c'est-à-dire les maisons particulièrement remarquables en raison de leur intérêt vernaculaire, traditionnel et historique, situées en Guadeloupe, en zone rurale ou urbaine.

Plusieurs étapes jalonnent la mise en œuvre de cette opération.

- Le lancement annuel du concours a lieu lors des journées européennes du patrimoine en septembre.
- La promotion de cette opération est pilotée par la direction de la communication de la Région. La communication s'est essentiellement basée sur la diffusion d'affiches et de bulletin d'inscription dans les communes, des spots radio et TV, des parutions dans la presse locale et les magazines liés à l'habitat.
- Les dossiers de participation sont alors envoyés ou déposés par les candidats au CAUE ou à l'hôtel de région.
- Le secrétariat du concours est assuré par le CAUE (enregistrement et complétude des dossiers, information des participants, etc.)
- Après la date de clôture des inscriptions, la visite des ouvrages est organisée par le CAUE et la Région. Ces visites durent 2 jours, voire 3 jours si des déplacements dans les autres îles de l'archipel sont nécessaires.
- Ces visites donnent lieu à une réunion du jury qui choisit les lauréats sur la base d'une grille de critères.
- La cérémonie de remise des prix a lieu lors des journées du patrimoine (JEP) – le samedi.

Le Jury de sélection

Le jury est ainsi constitué :

- le président du Conseil régional ou son représentant ;
- le conservateur régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, ou son représentant ;
- le président du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), ou son représentant ;
- le directeur des affaires culturelles, ou son représentant ;
- le directeur du service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Guadeloupe (STAP), ou son représentant ;
- le président du conseil régional de l'ordre des architectes de la Guadeloupe, ou son représentant ;
- le président du Conseil général ou son représentant ;
- le président de Vieilles Maisons Guadeloupe, ou son représentant ;
- le délégué régional de la Fondation du Patrimoine, ou son représentant.

Après la date limite de participation, le Jury effectue le choix des lauréats en 2 temps :

1. une visite des « maisons candidates » ;
2. une réunion de délibération finale sur les candidatures.

Critères d'évaluation

les biens sont évalués au regard des critères d'évaluations suivants :

- Intérêt patrimonial
- Etat de conservation
- Projet de mise en valeur
- Présentation du dossier



Dossier de participation

Candidat Propriétaire :

- Association Particulier

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Code postal : Commune :

Ouvrage proposé :

Adresse précise :

Code postal : Commune :

Fonction de l'ouvrage :

- Habitat Commerce/Service
 Autre (précisez)

Comment avez-vous connu le Concours régional du patrimoine ?

- Journées du patrimoine
 Site Internet du Conseil régional Site Internet du CAUE
 Presse (précisez) :
 Autre (précisez) :

Déclaration du candidat :

Je soussigné accepte les conditions de participation fixées par le règlement dont j'ai pris connaissance.

Nombre de documents joints :

Date :

Signature :

Dossier à retourner au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Guadeloupe, Centre commercial le Pérou, Petit-Pérou, n°6 Bât B, bp 136, 97181 Les Abymes cedex Guadeloupe - Tél. : 0590 81 83 85 / Fax : 0590 81 74 76 / Email : contact@caue971.org

Accusé de réception (coupon détachable)

Nom, Prénom :

Votre demande d'admission à concourir au Concours régional du patrimoine nous est bien parvenue.

Cet accusé de réception est la confirmation que votre dossier est complet et ne préjuge en rien de la suite qui sera réservée à votre demande de candidature.

Veillez croire Mademoiselle, Madame, Monsieur, en l'expression de notre considération.
Les organisateurs du Concours Régional du Patrimoine



*Parce que le Patrimoine
est l'arbre vivant de notre héritage passé,
la Région Guadeloupe construit avec vous la mémoire du pays.*



www.cr-guadeloupe.fr